AVIS AUX OREANCIERS.

Metropo itan Bank vorone New Or leans Brewing Association. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pacoisse d'Oriéana. Es 47.534—Division C
— Avis est par le présent donné aux créancours de cette affaire et è toutes autres
personnée intéressées d'aveir à déduire, dans
le : jours qui suivront la présente notificasino, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles les nompte des recet es et des débours pour
le mois de déces her 1887 présente par A. G.
Riches, Receveur, de la New Orleans Brewing
Association, ne serait pas approuvé et
hous agué et les fonds distribués
cenformément su di compte.

maner as of PAUL O. GUERIN, Greffer. 7 avril-7 11 16

Michanica and Traders Issurance Company va Inter-State Fire Insu rance Association.

OUR CIVILE DE DISTRICT pour la naroisse d'Orléans Né 54,806—Division EAvia est par le présent donné aux créanciers de
sette affaire et à toutes autres personnes
intéres-ées d'avoir à déduire, dans les dix jours
qui auverunt la présente notification les raisons
(a'ils en ont) pour lesqu'elles le premiers un pre
proviseire présenté par Frank P. McFarland
receveur dans cette affaire, ne serait pas
apprécuée à ten noulogué et les fonds distribués
conformément au dit cémpte.
Par nodre de la Cour.
PAUL O. GUERIN.
12 avril -12 16 21 Grefier.

TAT DE LA LOUISIANE—COUR CIvile de Distric; pour la paroisse d'Orléane—No 56 113. Cour Civile de Distric. Division D.—Norman et Lincoln vs leurs créanciere—Ordre de Cour—Que la ce-sion des
biens des pétionnaires, l'association de Norman
et Lincoln, composée de Alfred Lincoln et John
Norman soit et est par le présent acceptée
par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers et qu'une réunion desdits créanciers act d'une réunion desdits créanciers act
convounée et tenue pardevant Robert P. Up
ton, notaire public en son bureau dans le
MARDI, 26me jour d'avrit 1896, à 11 heures
A. M., dans le but de délibérer sur les
affaires des dits pétitionnaires, élire un
syndic'et voter sur toutes les affaires qui
pourraient leur être so mises et que dans
l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les bleas desdits pétitionnaires soient suspendues et que Thomas
M. Gill, Esq., avocat. soit appointe pour représentes les créanciers absents.
Nouvelle-Oriéans, 24 mars 1898.
Signé.

Nouvelle-Oriéans, 24 mars 1898. Signé: N. H. RIGHTOR, Pour copie conformé.
JAR D. RANKIN. Député-Graffier.
Mercor W. Patien, avocat.
26mars—26—avril 9 26

TITAT DE LA LOUISIANE, PAROISEE D'AT DE LA LOUISIANE, PARCISEE d'Orléans—No 56,251—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E — Vouve B. Berger ve ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens de la pétitionmaire. Veuve B. Berger, seit et est accepté par la ceur pour le bénéfice desse réanciers et qu'une réunion des dits créanciers et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. F. Brewer, notaire public, en son bureau, Henmen Rui ding, dans cette ville, le 12me jeur de mai 1898, à once neures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pértienmaire d'élire un syndic et veter aux toutes les but de délibérer aur les affaires dudit péritionmaire d'eire un syndic et voter sur toutes les
questions qui pourraient être rortées devant
eux, et que dans l'intervalle toutes procédures
judisiaire contre as personne et contre ses
biens soient suspendués et que M. W. Patton,
Esq., avocat, soit appointé pour représenter
les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans. 7 avril 1898.
Signé: GEO. H. THEARD, juge.
Pour copte conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
B. F. Samuel, avocat

B. F Samuel, averat 10 avril—10 16 23 30 mai—9

TAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVI
le de District pour la naroise d'Orleane—
No 58, 124—Cour Civile de District, Division
E.— J. P. Carroll vs ses créanciers.—Ordre
de Cour—Que la cession de blen du pétitionnaire fait par Jeremiah P. Carroll, soit et est
par le présent acceptés par la Cour pour le
bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion
de ses dits créanciers soit tenue pardevant
Francis Lory Jr. notaire public. le 25 me jour
d'avril 1898, dans la bâtiese Hennen.rue Commune, en cette ville, et que L. A. Hubert
Eaq.. soit nommé avocat, pour représenter
les créanciers absents et que dans l'intervalle
tontes procédures judiciaires contre la personne ainei que la propiété dudit Jeremiah
P. Carrol soient envempendues.
Nouvelle-Orléans. 25 mars 1898.

(Sig-é)
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN Député-Greffier.
27 mars—27—av 10 25

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CI vile de District pour la paroisse d'Or-léane-Louis A Leber va sea créanciers—No léans. Louis A Leber va sea créanciers. No 56,210. Division A. Cour Civile de District. Ordre de Cour. Que la cession des biens du plaignant faite ans cette affaire soit acceptée par la cour : t n'une réunion de sea créanciers soit convoquée et tenue partevant Wm Andrew Collins jr, ntoaire public, en cette ville. commençant le LUNDI, 25ème jour d'avril 1898, a caze heures A. M. qu'un inventaire de la procriété rendue soit pris par le même notaire et que Henry Messenaier et Louis J. Guerin soient appointée et assermentés pour évaluer et inventouier la propriété, et que Frank Marquez, shérif civil de la paroisse d'Orléans, soit appointé syndic provisoire dans cette sfirir, et que des lettres comme tel lui soient remisea après avoir piéd. È eserment prescrit par la loi et en lattendant et jusqu'à d'autres ordres de la conr que toutes procédures judiciaires contre la personne et les bians du plaignant soient suspendues.

ponduca.
Nouvelle-Oriéana, 4 avril 1898.
[Signé] T. C. W. ELLIS, Jage.
Pour cepie conforme:
JAS, D. RANKIN, député-graffier.
6 avril—6 19 15

TAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE L' d'Orieans -Cour Civile de District.- Ne 56.237-Division B-Frank E. Spragne ve ses créanciers-Ordre de Cour Que la cossion des biens du pétitionnaire Frank E. Spragne, acit et est accoptée, par la coar pour le benéfice de ses créanciers et il est erdonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenne pardevant Jeha G. Eustis, notaire public, en sen bureau, Honnes Building, en cette ville, le 28me jour d'avvil 1898, à 11 heurse A. M., dans le but dedélibérer aur les affaires dudit pétionnaire élire un syndic et veter sur toutes autres matiètes qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle teutes procédures judiciaires contre la personne et biens du dit rétionnaire soient suspendues et que joseph K. Beismé soit nommé et assertant de comme ayndic provisoire fournissant caution pour la soume de mille dellars et premant le semmast requis par la loi Neuvelle-Oriéana, 7 avril 1898.

(Signé) FRED. D. KING, juge.
Feur copés conforme:

JAS. D. RANKIN.

Bavril—8 19 28

Dopaté-Greffier.

TAT DE LA LOUISIANE—Cour Civille de District pour la parciese d'Orléane—Authony J. Erier ve ses Créanciers—Re 66,200—Cour Civile de District, Division E—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Anthony J. Erier, soit acceptée par la cour pour le béméfice de ses créanciers, et qu'ne réunion de soit commongant IUNDI, le 95... jour de mai 1695, a 11 heures A. M. dans le but de délibérpr sur les affaires, dudit pétitionnai re, élire un syndio et voter sur feutes autres matières qu' pourrai ut leur étre seumises, et que dans l'intervalle toutes procédures indiciaires contre la personne ainsi que les biens dudit pétitionnaire soient suspendues, et que W. A. Bell Esq. avocat, soit nemmé peur représenter les créanciers a sents dans cette affaire, et qu'Ernest Dunsé soit nommé syadic provisoire des créanciers dudit pétitonnaire, et que des lettres ini soient remises cemme tel syndio provisoire en prétant serment et fournissan' cantion pour la somme de deux mille deux cents doi. Insu conformément à la loi.

Meuvelle-Orléans avocat.

Pour copie cenforme
JAS. D. RANKIN Député Greffier.

Wm H Pascoe, avocat.

5 avril – 5 19—mai é

Wm H Pacon, avocat. 5avril-5 19-mai

In re Itale American Homestead

Association in Liquidation. Association in Liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa ciase d'Orléans, No 52 482—Division D—Avis est par le présert donné aux créanciers de cette affaire et à toutes satres personnés intére-sées d'avoir à déduire dins les dix jours hui suivront la présente motification les raisons (s'ils en on) pour lesquelles le troisième compte présente par A. J. Bicocohi, R. Rougelot J. M. roadal, A. Patorno et L. Cipriani liquidateurs et receveurs dans cette affaire, ne cerait pas approuvé et houisions éet affaire, ne cerait pas approuvé et houisionné et les fonds distribués conformément au dit compte.

PAUL O. GUERIN, Presides.

12 avril-12 16 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHBRIF.

ANNONCE JUDICIAIRE. du Premier District.

Coin des rues Nord Poydras et Penn, et rue Penn, entre les rues Nord Poydras et Perdido (la rue à l'arrière étant la rue Dryades).

W. G. Vincent vs Louis A. Fleckinger COUR CIVILE DE DISTR'CT POUR LA OUR CIVILE DE DISTR'CT POUR LA
Pareisse d'Orléans - No 56,033 - Ln
veitu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District
pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire oideasus intitulée je procéderal à vendre à
l'enchère publique, à la Bourae des Encanteurs, Nos 624 et 631 ue Commune, entre les
rues Camp et St (harles, dans le 1 remier District de cette ville, JEUD1, le 5 mai 1898, à
midi, la propriété ci-après décrite, à ravoir :

trict de ceite ville, JEUD1, le 5 mai 1898, à midi, la propriété ci-après décrite, à ravoir :

Premlèrement—Un lot de terre situé dans le Premler District de ceite ville, dans l'ilet borné par rues Nord Poydras, Dryades, Penn et Perdide, désigné par le No Un sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, voyer annexé à nn acte passé pardeyant Selim Maguer, anciennement notaire, daté le 12 férr er 1863, et meanrant d'après cela vingtet-un pieds huit pouce et six lignes de face » la rue Nord Poydras sur une profondeur et façade de soixante-quinze pieds à la rue Penn, ensemble avec l'usage d'une allée de dix pieds de largeur cuvrant sur la rue Penn.

Deuxièmement—Une portion de terre située dans le même district et ilst que le lot ci-deseus décrit, désigné comme No Vingt sur le plan ci-desseus mentionné et mesur ant vingtet-un pieds buit pouces et six lignes de face à une allée de dix pieds de largeur courant de la rue Penn à la rue Dryades eur une prefondeur et façade à la rue Penn de vingt-trois pieds et une ligne et vingt-et-un pieds huit ponces et six lignes dans le fond; ensemble avec toutes les dans le fond; ensemble avec toutes les droits, voies, serviudes, privilèges et avantages s'y rattachant, y appartenant on en quelque sorte en dépendant, et Troisièmement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et amé iorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que les propriétés décrites ci-dessus, désigné par le No Vingt-deux un le plan ci-dessus mentionné et mesur ant vingt-neuf pieds un pouce et cinq lignes de face à la rue Penn, la même largeur dans le fond, sur soixante-douse pleds cinq pouces et cinq lignes de pro fondeur.

fondeur.
Salei dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Poruisse d'Oléans.
E. E Melse & G. F. Socola, avocata du plaigmant. ler avril--1 2 7 15 22 29-mai 5

AFFORCE JUDICIAIRE. Vente d'intérêts dans des Propriétés de Valeur du Troi-

sième District. Emile Hoehn, exéc. test., ve Mme Vve Louise Courret et al.

Louise Courret et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la la paroisse d'Orléans No 54,783 En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-desaus intitulée, je procédérai à la vente à l'enchère publique, a la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Communs, estre les rues Camp et 8t-Charies, dans le p emier district de cette ville, le JEUDI 21 avril 1898, à midi, de la propriété di-après décrite, à savoir—

1. Tous les droits, titres et intérêts de Mme Ves Louise Courret (un des défendants) consistant en une moitié indivisée de l'intérêt des propriétés décrites ci-dessons:

II. Tous les droits, titres et intérêts de Nicolas Courret ('autre d'fendant) consistant en le quart intivisé de l'intérêt dans les propriétés décrites ci-dessons:

10 Un certain lot de terre avec les bâ tisses et améliorations qui s'y trouven, situé dans le Troisième District de acte will dans le Troisième District de acte will dans le propriétés de l'intérêt dans les fieles dans les Troisième District de acte will dans le Troisième District de acte will des les la contrat de la la les propriétés de l'intérêt dans les propriétés de l'intérêt de la l'intérêt dans les propriétés de l'intérêt de la l'entere de la l'intérêt dans les propriétés de l'intérêt de l'inté

10 Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouven; simé dans le Troisième District de cette ville dans litet o 396, borné par les rues Maras, St. Claude et 'ort et l'avenne Lafayette et désigné pas la lettre A sur un plan de C. N. Lewis, député-voyer et daté le 29 octobre 1896, le dit lot A meaure (28) vihgt huit pieda de face à la rue Marais sur une profondeur de 103 '5' entre lignes égales et paral èles et est formé de la plus grande partie du lot original No 13.

20 Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et amélic rations qui s'y trouvent, suté dans le mêma district et let désigné par la lettre B sur un plan fait par C. N. Lewis, député voyer de ville. daté — octobre et conformément a rquel plan le lot B com député voi er de ville. daté — octobre et conformément a quel plan le lot Boommence à une distance de 29 vingt. ne formance à une distance de 29 vingt. ne field de l'encoignure des rues Marais et Port et mesure 30 pieds de fa e à la rue Marais sur une profondeur de 103 5 entre lines égales et parallèles et est ormposé du lot original No 12 et une peute poution du lot No 13 prise du côté le plus près de la une Port.

Sani dans l'effaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléana
Erneet J. Wench, avocat pour le plaignant.
18 mars—18 25—avril 1 7 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur dans le Cinquième District. J. Cabill ve Pierre G. Maspéro George Maspéro et Henry Maspéro.

A. J. Cahill vs Pietre G. Maspéro, George Maspéro et Henry Maspéro.

Clour Civille DE District Pour LA

Parcisse d'Orièane, No 55, 945.—En vertu d'un writ de saisle et vente à moi adressé par l'Honorable Coar Civile de District pour la parcisse d'Orièane, dans l'affaire oi-dessus initiulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 829 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans e premier district de cette ville, le JEUDI, 28 avril 1898 à midi de la propriété ci-après décrite, situe dans le cinquième District de cette ville sur la rive droite de la rivière Mississipi, ensemble avec toute les hâtisses et sméliorations qui s'y trouvent, droite, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiement en quelque eerte, he savoir.—

1º Un certain lot de terre, désigné par le Ne 16 de l'ilet No six, beiné par les rues Otivier, Market, Verret et Evelina, confermément à un plan par J. A. d'Hémécourt, veyer, déposé dans les archives de S. Magner, ancien netaire, comme plan No Un du livre de Plans No Un, lequel dit lot mesure, es meure américaine, trente pieds, treis pouces et trois lignes de face à la rue Verret, frante pieds de largeur dans la fond par une profundeur de quatre-vingt-onse pieds & lignes aur la ligne le séparant du lot No 17 sur le dit plan.

2º Un cetta n lot de terre designé par le Ne 2 de l'ilet No 9 lequel est berné par les rues Recer, Verret, Newton et vall-tie, conformé ment au seme plan référé ci-derens, lequed dit lot mesure, en mesure américaine, trente deux pieds quatre lignée de face à la rue Verret, par une professe sur la ligne le séparant du lot No un et de cont vingt-cinq pieds onne pouces une ligne eur la ligne le séparant du lot No un et de cont vingt-cinq pieds onne pouces une ligne eur la ligne le séparant du lot No un et de cont vingt-cinq pieds enter désigné par le No 2 de l'ilet No 11 leque est borné par les rues le cond.

3º Un oertain lot de terre désigné par le No 2 de l'ilet No 11 leque est borné par les rues le l'interno

le fend.

3º Un certain lot de terre désigné par le N.

3 de l'itet No 11 lequel est borné par les rues
Verret, De Armas, Vallette et Diana, ancienmement Decatur, conformément au plan cidesaus mentiouné ledit lot mesurant en mesure américa'us soixante-quatre pieds un pou
ce deux ligues de face - ur la rue Vallette, suixante quatre pieds de larrant dens

sure américa'ne soixante quatre pieds un pou ce deux ligues de face - ur la rue Vallette, suixante quatre pieds six pou ce durt pued de la grante pieds six pouces sur la ligne le divisunt de 10t No 2 et de quarante neuf pieds sur la ligne le séparant du lot No 4 sur le dit plan.

4º Un certain lot de terre désigné par le Ne six de l'ilet No 9 lequel est borné par les rees verret, hemer, Newton et Vallette, conformé mont au même plau ci-des un mentionné: lequel lot mesurant en meeure américaine trente deux rieds cinq lignes de face à la rue Verret. Trente deux pieds de largeur dans le fond aur une prefondent de cent du se t pieds huit pouces et deux lignes sur la ligne le séparant du lot No 5 et de cent quatorse pieds onze pouces ét eux lignes sur la ligne le séparant du lot No 7 ex le dit plan.

5º Un certain lot de terre désigdé par le No 7 dans l'ilet No 10, lequel est borné par les rues Verret, Mewton, Vallette et Decatur, maintenent que de sant une pieds cinq lignes de face à la rue Verret, liente deux pieds de largeur dans le fond, aur une profondeur de quator-viegt-un pieds enze pouces et quator lignes aur la ligne lot nos et quator lignes aur la ligne le séparant du lot No 6 et roixsnie-dix nouf pieds deux pieds de largeur dans le fond, aur une profondeur de quator-viegt-un pieds enze pouces et quator lignes aur la ligne le séparant du lot No 6 et roixsnie-dix nouf pieds deux pouces et quator lignes aur la ligne le séparant du lot No 6 et roixsnie-dix nouf pieds deux pouces et quator lignes aur la ligne le séparant du lot No 6 et roixsnie-dix nouf pieds deux Sie dans l'affaire oi-desaus.

Stip dans l'affaire of desaus.
Conditions—Comptant sur los lieux.
FRANK KARQUEZ,
Sheelf C. vi. de la Pérod-se d'Oriéans.
B. MeClorkey-Avecst du laignant.
25 cons. 25 26 avril 1 7 15 22 28

ANNONCES JUDICIAIBES.

VENTES PAR LE SHERIF.

AMNONOE JUDIOLATRE. Vente de Propriétés de Valeur Vente d'une propriété de valeur améliorée du Troisième

District Connu comme les Nos 2411 et 2413 rue North Peters, entre les rues Espagne et Mandeville. Mme Hattie J. Heck, Veuve de George Heck vs George They.

Heck vs George They.

Ciour Civille De District pour la paroisse d'Orléans—No 55.705—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enohère publique, à la Bourse des Encanteus Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI. 5 mai 1898, à midi, de la propriété ol après decrite, à savoir:

Daux certains loits de terre, ensemble avec toutes les bâtieses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet horné par les rues Nord Peters, (anciennement Peters), Espagne, Mandeville et Decatur, désignés par les lettres D et E, sur un plan dressé par A. De Armas, de puté-voyer de ville, le 17 janvier 1882, et anssi sur un devis dresse le 20 octobre 1887, par ledit A. De Armas, et attaché à un acce passé pardevant John R. Legier, notaire public en cette ville, le 18 janvier 1888, et mesurant comme suit, à savoir:

Le lot D mesurant dix-neuf pieds de face à la rue Nord Peters (autrefois rue Peters), soixante-dix-neuf pieds, onze ponces et sept lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot C, et soizante-dix-neuf pieds, onze ponces et quatre lignes en largeur; et le lot E mesurant d'x-neuf pieds, quatre pucces et quatre l'ée en commun, faisant face à la rue Mandeville et mesurant trois pieds, dix ponces et quatre lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot C, et soizante-dix-neuf pieds, onze pouces et quatre l'ause d'une al'ée en commun, faisant face à la rue Mandeville et mesurant trois pieds, onze pouces et quatre l'ause d'une al'ée en commun faisant face à la rue Mandeville et mesurant trois pieds, dix pouces et quatre l'ause d'une al'ée en commun faisant face à la rue Mandeville et mesurant trois pieds, dix pouces et quatre l'ause d'une al'ée en commun faisant face à la rue Mandeville et mesurant trois pieds, dix pouces et quatre l'ause et l'ause d'une al'ée en

ler avril—1 2 7 15 22 29—mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE Vente de propriété de valeur du Premier District, connue comme le No 1157 rue Magasins, entre les rues Erato et

Galennie. Louis Spiro vs Vve D. Leibenguth, M et Mme Thomas Ruiz, M. et Mme Chas Stokes, M. et Mme Ed Levi, M. et Mme Walter Hart, Mile Catherine Leibenguth, et Emile

Leibeugath (in solido). COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,697—En vertu d'un writ de saisie et vente, a moil adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'encan à la Beurse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 21 avril 1898, a midi, de la propiété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec toutes. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui y appartiennent situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magasine, Camp. Erato et Gaiennie, désigné comme lot numéro deux dans l'ilet No 21 et meaurant vinct quatre pieds de face à la rue Magasine, par cent-vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur. Un certain lot de terre ensemb'e avec toute

Saisi dans l'affaire ci-desaus. Conditions—Comptant our les lieux:
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléani Harold W. Newman, avocat du plaignant, 18 mars—18 25—avril 1 7 15 21

ANNONCE JUDICIALES Vente d'une propriété de valeur et améliorée, dans le Sixième District.

Connue comme le No 1012 rue Valence ontre les rues Camp et Chestnut Dr J. N. Roussel

The Rising Sons of Liberty of Louisiana.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR L/ OUR CIVILE DE DISTRICT POUR L/
Paroisse d'Oriéans. No 56 053—En veriu
d'un writ de saisie et vente à moi airessé par
l'Honorable Cour Civile de District pour la
paroisse d'Oriéans dans l'affaire ci-dessus, je
procéderai à la vente à l'enchère publique à
la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue
Commune, entre Camp et St Charles dans le
Prémier District de cette ville, le JEUDI, 5
mai 1898, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir: Di certain lot de terre, ensemble avec

crites, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les amèliorations qui s'y trouvent, et tous les deliva, voies, privilèges et dépendamces là-dessus y appartenant, aithé dans le Sixième District de cette ville (anciennement dans la ville et la paroisse de Jefferson, dans cet Etat) dans ce qui est communément appelé Faubourg West Bouligny, désigné comme lot No 6 de l'illet No 24, lequel est borné par les rues Valence, Uamp, Cadiz et Chestnut, ledit lot est contigu au lot No 3 et mesure trente pieds de face à la rue Valence sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes paral·leles. Et d'après un arpentage et devis fait par Albert G. Blanchard, deputé voyer de ville, le 21 mai 1878, les vraies dimensiens dudit lot No 6 et du lot contigu No 5, comme il est démontré par le livre de plans de la ville de Jefferson, est de trente dux puels de face, chacun sur la rue Valence, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes paral·lèles. Saisi dans l'affaire ci-dessun.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Sherif C'vil de la paroisse d'Orléans.

Frank McGloin, avocat pour le plaignant.

ler avril—1 2 7 15 22 29—mai 5

ANNONOR JUDIOLAIRS Vente de Propriété de Valeur et Amélioré dans le Troisième

District. Connu comme 2411 rue Nord Peters, entre les rues Espagne

et Mandeville. Matual Building & Homestead Asso-

ciation vs George They.

COUR CIVILE DE DISTEICT pour la Paroisse d'irléans.—No 55,675—En vertu d'un writ de sai-le et vente à mot adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire oi-dessus intitulée, le procéderai à la vante à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commoune entre les rues Camp et 8t Charles, dan le Premier District de cette ville, JEUDI, 5 mai, 1898 à midi, de la propriété oi-après dévrite, à savoir:—

Un pertain lot de terre casemble avec toutes les bâisses et amélioratives qui s'y trouvent portant le No municipal 2411 tue Nord Peters situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Îlet borné par les rure Nord Peters (autrefois Peters), Espagne, Mandeville et Décatur, désigné par la le tere D. sur un plau dressé par le dit A. de Armas, député voyer de ville le 17 janvier 1852 et ansai sur un devis dressé par le dit A. de Armas le 20 octobre 1887 et attac' é à un acte passé parderant John R. Legier, otaire en cette ville le 18 janvier 1888, et mesurant dix-neuf piede de face à la rue Nerd Peters (autrefois Peters), scinante-dix-neuf piede onse pouces et ept lignes de profondeur sur la ligne le divient du lot C, et coixante dix neuf piede onze pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne le divient du lot C, et coixante dix neuf piede onze pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne le divient du lot E avec l'une ailée en commun, fairant face à la rue Mandeville et meaurant tires piede dix pouces et quatre lignes en largeur.

rant treis pieds dix pouces et quatre ignes Saini daus l'affaire ci-dessus, Canditions—Comptant sur les liner. FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Pareisse d'Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONUS JUDICIAIRE. Vente de Propriétés de Valeur dans les Premier et Quatrième Districts.

Connus comme : -Nos 1301 et 1303 rue Constance et 1008 rue Thalie.

II-No 1307 rue rue Constance. II-No 1737 rue Tchoupitoulas et l'encoignure Céleste-No 505 rue Céleste.

IV-No 2013 the Annonciation. John R. Jaeger vs James P. Shelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa roises d'Orieans—No 55,982—En vertu d'un writ de saisie et de vente à mo adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroises d'Oriéans, dans l'affaire ci-dessus intirule, je procèderai à la vente aux enchètes a publiques à la Rourse de Fuera cuchères publique, à la Bourse des Eucan teurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et 8t Charles, dans le Premier Dis truct de cette ville, le JEUDI 28 avril 1898 à midi, des propriétés ci-apres décrite à savoir—

1º Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borué par les rues Constance, Tha ie. Melpomène et Magasins, désigné par le No Un sur un plan de Castaing en date du 3 fevrier 1855, mesurant trente-huit pieds, quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Constance, quatre vinet dix pieds, quatre ponces et cinq. lignes de profondeur et de face sur la rue Thalie et le même sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No Deux.

de protondeur et de face sur la rue Thalie et le même sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No Deux.

2º Un certain lot de terre, siné dans les mêmes district et ilet touchant la propriété ci dessus décrite par le No Deux sur ledit plan tiré par Castaing et mesur ut vingt-cinq pieds six ponces et sept lignes de face à la rue Constance sur quatre-vingt dix pieds quatre pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No Un et quatre-vingt neuf piens dix pouces et cinq lignes de profondeur sur l'autre-côté.

3º Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tohoupitouias, Religious Céleste et St. James, étésigné comme lot No Un sur un plan par Pillé et Depouilly, architectes, daté du 29 janvier 1868 et déponé comme plan No 50 dans le burean de W H. Peters, ancien notaire, le dit lot forme l'encoignure des rues Tchoupitouias, par une profondeur, e tre lignes parallèles et de face sur la une Céleste de quatre-vingt-onse pieds plus ou moins, borné dans le fond na une alles e cinq pieds de lignes parallèles et de face sur la 1ue Céleste de quatre-vingt-onse piede plus ou moins, borné dans le fond par une alles e cinq piede de large commune au dit lot et à d'autres.

4º Un certain lot de terre situé dans les parlès par les rucs Josephine, Laurel, Aunon ciatien et 5t-André, désigné par le Vo deux, sur un plan du dit îlet en date du 18 février 1831, déposé dans l'étude de G. R. Stringer, ancien 1 otaire, le dit lot mesurant treste piede de face à la rue Annonciation entre les rucs St-André et Josephine, vingt-neuf piede huit pouves de largeur dans le fond par cent piede de prof ndeur Busemble avec toutes les bâtisses et amé-

de prof ndeur

Eusemble avec foutes les bâtisses et améliorations qui a'v trouvent, droite, voies, etc.
Sai-i dans l'affaire ci-de-sus.
Conditions—Comptant ant les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d' Pricans.
Dart et Kernan, avocats du plaigrant.
25 mars—25 26 27 av1 7 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE

J. B. Pelletier va Robt Jamison & John Ader, in solido-No 36,360. . B. Pelletter va Robt Jamison & John Ader, in solido-No 36,361.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle Crléans - En vertu de deux writs de fier l'adias à moi adressés par l'Honorable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci dessus intitulées, Orléans, dans les affaires ci dessus initulées, respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la bourne des Encanteurs, Nos 829 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District decette ville, le Makul, 19 avril 1893, à midi, de la propriète ci après décrite, à savoir : Tous les droits, titres et intérêts du défendeur John Ader en et dans le procès de John Ader versus Edward : Foley et James A. Brenan, No 54,740 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Saisi dans les affaires ci dessus. Conditions : Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Sharif Civil de la paroisse d'Orléans. 7avril—7 12 16 19

AMMONUE JUDICIAIRE.

civil de propriétés de valeur amé!iorées dans le Quatrième District.

Sur la rue Sorapuro, entre Rousseau et St Thomas. La rue à l'arrière étant Philip.

Connue comme"Vienna Model Bakery Emanuel Smith vs Vienna Model Bakery Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Oriéans—No 55,901.—En vertu d'un writ de saisie et veute à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District peur la paroisse d'Oriéans. dans l'affaire ci-de-sus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et 8t-Charles dans le Premier District de cette vil'e, JRUDI, le 12 mai 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois lots de terre ensemble aven les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent si née dans le quatrième district de cet'e ville dans l'ilet borné p. les rues Philippe, Roussean, St Thomas, anciennement Falten, et Soraparu désigné comme lots Nos 116, 117 et 120 sur au plan fait par H. Grant, voyer, le 2 février 1844, déposé parur les archives de L. R. Kenny, assien notaire en cette ville. Le dit lot 116 meeure vingt-neuf pieds quarre ponces et aix lignes de face s.r la me Sorapuru par une profondeur de cent cinquante-neuf pieds dix pouces et trois lignes entre lignes paral·lèles. Let 117 meeure trente-trois pieds et cinq pouces et une ligne de face aur la rue Soraparu, par cent cinquante-neuf pieds dix peuces et wel lignes de social au reutre lignes paral·lèles. Let 120 mesure trente-trois pieds cinq pouces et le lot 120 mesure trente-trois pieds cinq pouces de face aur la rue Seraparu par cent cinquante-neuf pieds dix peuces et trois lignes de profondeur entre lignes paral·lèles. Selsi dans l'affaire ci-deaens.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la Parniss d'Orièans.

7 avrii—7 8 14 21 28—mai 5 12 Trois lots de terre ensemble aves les bâtis.

ANNONOR JUDIULAIRE Vente d'une propriété de valeur du Sixième District.

Rosetta Gravel Paving and Improve-

ment Company

Succession de Arch. Stewart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisee d'Orléans.—No 53,167—En vertu d'un writ de fier i facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de Distriot pour la paroisee d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les roes Camp et 8t-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JRUDI, 21 avril 1898, à midi, de la propriété oi descona déorite, à savoir. Lots 1, 2, 3, dans l'ilet No. 11, Hurtaville, 6me districts de la Nouvelle Urléans, borné var les rues Preston, avoieunement Tchoupteulas et maintenant Annonciation, Arabella, Joacph et ancieunement Market ancieunement Jersey et maintenant Laurel, les dita trois lots ensemble ayant quatre-vingt-dix pieda de face sur la rue Annonciation, naciennement Presion, et enseine appelée Tchoupticulias, mais maintenant Annonciation, par cent cinq pieda de profondeur et de face sur la rue Arabella, et enseine appelée Tuboupticulias, mais maintenant Annonciation, par cent cinq pieda de profondeur et de face sur la rue Arabella et formant l'ancoignure des rues Annouciation et Arabella, avec les bâtiesse et améliorations, étant la même propriée à exquise par les 46-feudants par héritage de leur défunt père Archibald Stewart, et par le dernier tes ament prou ulgué dans la Cour Civile de District, No 15,177 du dessior.

EstaNAK MARQUEZ, ébérit Civil de la paroise d'urlèans R. R. Moies, avocat pour les plaignants 19 mars—19 25—avril 17 15 21 Saccession de Arch. Stewart.

E. E. Moise, avocat pour les plaignants 19 mars—19 25—avril 1 7 15 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur du Quatrième Dist ict. Joseph McCarron versus John Joseph Wice; No 37,811. The Southern Cotton Oil Co. versus

Joseph J. Weiss; No 40,460. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
Paroisse d'Orléans-En veriu d'un alias
writ de fi vi facias dans la première affaire cidesus, et d'un writ de fieri facias dans la seconde affa-re ci-deasus, tons deux à moi
adressés par l'Honorable Cour Civile de
District pour la Paroisse d'Orléans, daus les
affaires et dessus intitulé-s rabe (tivement, je
procéderai à la vente à l'euchère publique à
la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631
vue Commune, entre Camp et St-Charles dans
le Premier District de cette ville, le JkUDI 5
mai 1898 à midi, des propriétés ci-après dénai 1898, à midi, des propriétés ci après dé crites. & savoir :

vine Commune, entre Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JkUD15 mai 1898 à midi, des propriétés ci caprès décrites, à savoir:

I Trois certains lots on portions de terre ensemble avec tontes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voise, servitudes et avantages là-dessus y appartenant où de quelque façon en dépendant situes dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet dés gne par le No muoicipal 3724, borné par les rues riemière Douxième Clara et Magno lia lesquels dits lots ou portions die terre sont dé igoés par les lettres C D 1 aux on certificat d'arventage fait par S G. De L'Isie, C. E., vover, daté le 27 décembre 1897 et annexé à un acte pass pardevant Emile James Barnett, notaire en cette ville le 2 février 1898 dans l'affaire de la vence de propriété de John J. Weis à Edouard Burke l'edit lot C mesorant treute pirds trois pouces et sept lignes de face à la rue Magnolia sur quatre vingt douze pieds onz-pouces de profondeur et façade sur la rue Première et une profondeur de quatre vingt serve pieds et neuf pouces sur la ligne de côte vers la rue Deuxièms de là sur une ligne courant parallèlement à la rue Magnolia et s'êtendant vers la rue Deuxièms soixante-quatre pieds sept pouce, de là sur une ligne courant i arallèlement à la rue Première et s'étendant vers la rue Première, de là sur la ligne du fond couvant parallèlement à la rue Clara ci nequante et no pouce et qua tre lignes, de là sur une ligue parallèlement à la rue Première et s'étendant vers la rue Magnolia ci s'etendant vers la rue Première. de la sur une ligue courant parallèlement à la rue Clara ci nequante et un pieds onze pouces de quatre lignes, de là sur une ligne courant parallèlement à la rue Première et s'étendant vers la rue Magnolia ci quatre vingt de sept pouces et quatre lignes, de là sur une ligne courant parallèlement à la rue Première et s'étendant vers la rue de première et le la la sur une profondeur et s'ence de la la sur une ligne courant parallèlement à la rue Première et pa

aliénations de cette ville dans le l'vre 142 folio 135.

11. Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui a'y trouvent, droits, voie-, servitudes et avantages là dessus y appar-ensent ou de quelque façon en dépendant s'iné dans le Quarrième District de cet e ville dans le même désigné par le Numéro municipa 411, borné par les rues Première. Denxième Willow et Claiborne, le dit lot est désigné par le No 8 sur un plan fait par W. de Lacey, encanteur, et annexé à un acte parderant Wm J. Castell, sucien notaire en cette v'lle, les 13 et 21 jours de septembre 1871, le dit lot No 8 mesurant vingt-neuf pieds qua repouces de face à la rue Première aur une profondeur de quatre-vingt seize pieds six penoes entie lignes paralièles. Lequel dit lot No 8 a été acquir par John J. Weis ensemble aven les lots Nos 15 et 16 du dit let par achat de C. Haslaner par acte passé pardevant A. J. Lewis notaire en cette ville le 2 jauvier 1882 enregistré dans le bureau des aliénations en cette ville dans le livre 116 folio 99.

Saisie dans les sffatres ci-dessus.

Conditions—Comptant arrival lienx.

FRANK MARQUEZ.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

H. G. Morgan avocat pour les plaignants.

1 avril—1 2 7 15 22 29—mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE Vente importante par le sherif Vente d'une grande portion de terre de valeur dans

> Audubon Place. Dans le Sixième District. John M. Bonner vs Mme VictoriaB. Mo-Elroy et Hugh F. McEiroy, sou mari. COURCIVILE DE DISTRICT POUR LA COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orlèans. No 56,026. — Ru vertu d'uu writ de saisie et vente à moi adresse par l'Hon. Cour (lville de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à venure à l'enchére publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune en re les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de este ville le JEUPI. 5 mai 1898 à miji, la propriété ci-après décrite, à saveir:

Te lot No 18 dans l'ilet No 1 de la Place Ar Anhon dans la Sixième District della ville de l I e lot No 18 dans l'ilet No 1 de la Place Audubon dans le Sinième District de la ville de la Nouvelle vrièans, avant une façade de cent piede sur le ligne occet de là Place occet du Parc, aur une profondeur de cent quatre-vingt acine piede huit pouces et quatre ligne son la ligne sud, cent quatre-vingt quinne piede quatre peuces et rois ligne e un la ligne nord sur cent siede et une ligne dans le fond. D'après le plan annexé à un acte de vente et hypothèque carégiaré dans le procès ci-dessus.

Saud dans le procès ci-dessus.

Saud dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux, f'acquèreur acceptant le titre à la dite propriété sujette aux tormes, stipulations, cenditions, régles et oblivations, etc., qui sont centeurs dans l'acte de veste eriginal à Mue Maltroy Morgas Gurley, notaire, le 6 avril 1895, une copie duquel acte est enregistré dans le procès ci dessus.

FRANK MARQUEZ.

FRANK MARQUEZ.

Sherif civile de la Parcisée d'Orléane
1 avril — 1 7 16 22 29 — mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une Propriété de Valeur Amélierée du Quatrième District.

Eccoignure des ruce Philippe et Race (maintenant Franklin) et portaut les Nos 2145 et 2147 rue Philippe.

Charles Mazzoletti ve Mme James P. Harvey et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 55,064—En vertu d'un writ de aniele et de vente à noi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, cans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bource des Eusanteurs Nos 629 et 631 rue c'ommune, entre les rues 8t-Charles et Camp. dans le Premier District de cette ville, le JEUBI 5 mai 1898, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir—

In propriété ci-après décrite, à sayoir—

Une certaine portion de terre avre les bà isece et améliorations qui e'y trouvent at les dépendences là dessus, située dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet berné ar les tres Philippe, Jacksen, white et Roce (maintenant Franklin) ladite portirn de terre formant l'erocigaure des rues Philippe et Race et mesurent vingt neuf pieda dix pources et sept lignes de fare à la rue Philippe, vingt neuf pieda dix pources et sept lignes de fare à la rue Philippe, vingt neuf pieda dix pources et façade à la rue Race, (maintenant rue Franklin) cent dix-ueur pieda neuf pouces et six lignes et une prof indeur eur l'autre ligne de côté de cent vingt et un pieda dix pouces et cinq lignes, ladite portion de dix ponces et cinq lignes. Isdite portion de terre-et composée de tout le lot. He 14 et une portion du lot No 15, comme le tout paratte plus ampiement en se référent à un devis fait par J. A. d'Hêmécourt, voyer, le 29 mars

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Compisat sur les Seux.

FRANK MARQUEZ.

Shérif Civil de la parcise d'Or-bane Dart & Kernan, avocate pour le plaignant, 1 av-1 2 7 15 22 20 mai 5 ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SEERIF. ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Deux Grandes Portions de terre de valeur dans "AUDUBON PLACE" Dans le Sixième District-

John M. Bonner vs H. M. Jackman,

John M. Bonner vs H. M. Jackman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
Pavoisse d'Oriéans - Mo 55.978—En vert
un d'un writ de saisie et vente à moi adreses
par l'Houdrajie Cour Civile de District pour
profosse d'Oriéans dans l'affaire ci-desen
intitue e je procédera is tenchère pubilique à la Bourtea des Encanteur - No 62, et 631 rue
dans le un mier District de octr. ville 19, et 20
dans le un mier District de octr. ville 19, et 20
dans le un mier District de cett - ville 19, et 20
dans le un mier District de cett - ville 19, et 20
dans le un mier District de la ville de
la Nourelle-Orieans ayant une feçade de cent
pieds sur la 1 gue quatre vingt huit
pieds sept pouces de vest aux l'ence
par une profondeur de cent quatre vingt huit
profondeur de cent quatre pieds quatre pouces
et cinq ligues dans le fond avec une
profondeur de cent are le coté Nul avec une
profondeur de cent are le coté Nul avec une
profondeur de cent are le coté Nul avec une
profondeur de cent are le coté Nul avec une
profondeur de cent are le coté Nul avec une
profondeur de cent are le coté Nul avec une
profondeur de cent are le coté Nul avec une
profondeur de cent are le coté Nul avec une
profondeur de cent quatre vingt neuf pieds
de cent pieds sur la ligne Rord de
cent quatre-v ngt huit piede neuf pouces
et cinq lignes de cent quatre vingt neuf pieds
ouze pouces et sept lignes et cent quatre vingt neuf pieds
avec quatre vingt-quinze pieds neuf pouces
des deux lignes et cent quatre vingt neuf pieds
avec quatre vingt-quinze pieds end pouces
des deux lots sont plus clairencent expl quéesar le dessin annexé aux acetes de sente des entire
d'hypothèque euregietré dans le ci-dessus.

Couditions—comptant a r les lieux. Les ac
quéreurs repectife davront accepter 'es litres
a la ditte proulété su', et aux termes a ligne Sindeus d'avec quatre vingt-quinze pieds cirq lignes
de cent pieds aux le professe de sente l'abbiquis d'avec quatre vingt-quinze pieds circ d'avec quatre vingt-quinze pieds l'avec quatre vingt-quinze pieds circ d'avec quatre vingt-qui COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA

FRANK MARQUEZ, Shôrif civil de la paroleae d'Unidens 25 mars—25 26—avril 1 7 15 22 28

ANNOHOR JUDICIAIR Vente de Grande Propriété de Valeur et Améliorée du Sixième District. Comprenant 13 lots de Terre

et une portion de terre. Germauia Savinge Bank of New-Orleans vs Mme A. M. Gehl et al.

OUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-

COUL OIVILE DE DISTRICT pour la parciese d'Orléana-No 53.899.—En vertre d'un writ de sa sie et de veute à moi adressé par l'Honorable Cour Oivilé de District pour la narviase d'Orléans, dans l'affaire ci-desse intutilée, je procéderai à la vente à l'enchére publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rus Commune, entre Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI 21 a ril à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Treise lots et une portion d'un lot de terre, ensemble avec les bà isses et les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'liet borné par les rues Bordeaux, Laurel, Lyonet Jersey, huit desquels lois sont désignés par les lettres E. F. G. H. I. J. K. et L. sur nn plan de W. Thiel, vover, en date du 12 janvier 1866 et déposé dans le bureau du voyer de l'ancienne ville de Jefter-on, conformément auquel die plan lesdits lots mesurent comme suit a savoir: E. F. G. H. I. J. mesquent chacun trene pieds de face à la que Laurel par une profondair de cert viride. stines dans le sixième district de oette ville, dans l'îtet borné par les rues Bordeaux. Lair rel, Lyonet Jersey, huit desqueis lore sont de signés par les lettres E. F. G. H. I. J. K. et L. sur un plan de W. Thiel, vouer, en date du 12 in plan de W. Thiel, vouer, en date du 12 in plan de G. et déposé dans le bureau du rover de l'ancienne ville de Jefier-on, conformément anquel di plan l'esdits lots meanrent comme suit a savoir: E. F. G. H. I. J. meaurent chacun trente pieds de face à la lue Laurel, par une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles: lots K et L se touchent. Il J. meaurent chacun trente pieds de face à la lue Laurel, par une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles: lots K et L se touchent. Il lettre lignes parallèles entre lignes du fond. meaurent chacun vingtich pieds de face sur la rue Birdeaux, par une prefondeur de cent ci quante pieds entre lignes parallèles entre lign

Bordeaux.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Uricans.
Buck, Walsh & Buck, avocate pour les

Buck, which & Buck, avocate polatic ants.

18 mars—18 19-25—avril 1 7 15 21

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Double

2024 ET 2026 RUE SECONDE Entre les rues St-Denis et St-Patrick.

Succession de Elenora S. Campbell, épouse de John L. Sies.

No [55] 946—Cour Civile de District pour la perelese d'Orléans—Division C. DAR JAS. A. BRENNAN & FILLE-En DAR JAS. A. BRRNNAN & FILLE—En.
cantentrs—Jas. A. Breuman Encanteur.
Bureau 627 rue Poydras—I sera vendu aux
eachères publiques, le M'RDI 3 mai
1898. à mid, à la Bourse des Encauteurs 629
rue Commune, en vertu de et confo mément à
an ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la
Cour Civile de District pour le parvisse d'Orléans Division C. daté et signé le ler arrii
1898. éans l'affaire ci-dessua intitulée les
propriétés ci-dresous décrites, à savoir.—

54 ET 56 RUE BARONNE.

IN verta d'un ordre de la cour Civile de L' District pour la paroisse d'Orléane, Division B. l'Hon. Fred D. K ng inge daté et signé 25 mars 1898, et à moi adresseé, le procéderat à la vente le LUNDII, 25 avril 1898, à 11 heures A. M., sur les lieux No 3904 rue PERRIER coin AUSTERLITZ.

Un let de meubles; comprenant meubles de salen et chambre à coucher (un des sets étant très in), tapis et autres meubles, d'a rèe inventaire enregietré.

Couditions—Comotant,
Jemes Motianaull avocat.

12 avril—12 17 23 24 25

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE. Les Désirables et Bien Situées

Résidences Cottages. Nos 1300, 1302 et 1306 rue Camp, encoignure de la rue Thalie. Succession de John D. Crawford:

nueitement occupe. Rapportant annueltement \$57%.
Conditions—Un tiers on pius comptant, à l'option de l'acquèreur, la balance, s'il y en a, devant être garantie par des billets, avec lien de veudeur, payables en 1 ou 1 et 2 ans de temps, à 8 pour cent d'intrêt par an, de la date de la signature de l'acte de vente, assurance les honoraires d'avocat et toutes les antress clauses neuelles de sécurité. L'acquèreut devant assumer les taxes de 1894 au dessus du prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier la verte. Acte de vente parderant Jue B. Fisher, notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 mars—26—av.il 2 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE Désirable Cottage Double, Nos 3215 et 3217 rue Dryades. Succession de M. et Mme Geo J. Cook. No 55,236 Cour Civile de District pour la

pareisse d'Orléana.

Parenese d Oriesus.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—
Geo. G. Friedriche, encanteur—Burau,
No 832 rue Commune, MARDI 19 avril:
1898. a midi, a la Bourse des Propriétés Foncières Nos 629 rue Commune, il seravendu à l'enchère publique, en veriu et conformément à un ordrede l'Hon. F. à Manroe,
juge de la Cour Civile de Discrict pour la paroisse d'Oriéans, Division C, daté le 8 mars
1898 et rendu dans la succession ci-dessus
intitutée—

A l'Encan—La magnisque propriété, con-nue comme "The Reynolds Iron Works" Comprenant lilet avenue Howard e' les rues Fulton sud D amon, et Front, MAI "Il 26 AVRIT 1802 Comprenant l'ilet avenue Howard et les rues Fulton, Sud I) amon, et Front, MAL 71 26 AVRIL 1898

O. A. Schneidan agent vs. Reynolds Iron Works Limited.

No 49.765.—Cour Civile de District pour la Paroiase d'Orléans, Division B.

DAR D. DANZIGER, Encanteur—Burean 112 rue Carold-let le MARDI 26 avril 1898 à midi a la Bourse des Encanteurs Nos. 629 et 631 rus Commune, en verton d'un ordre de veute de l'Hon. Fied D. King, juge de la Cour ivile de District Divission B, en daté et signé le 23 décembre 1897, dans l'affaire a dessus initulée et numérotée il sera vendu aux enchères nublique—

Un certain lot ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situe dans le Premier District de cette ville, comprenant l'iles borné par l'avenue Howard et les rues Fulton. South Diamond et Front, ledit lot ou portion de terre mesurant, pine ou moins, 125 pieds 5 ponces et 2 lignes de face à la rue Fulton. 129 pieds et 5 ponces de face à la rue Fulton. 129 pieds et 5 ponces et 2 lignes de face à la rue south Diamond. Les amélioritions aont connues ooume le Reynold Iron Works et comprennent une grande et commode bâtisse à trois étages, portant le numéro municipal 923 rue Fulton.

Condition.—Compiant. L'aquéreur devra pas et l'acte de vante pardevaut Goo. C. Préot, notaire.

22 mars—23 27—avril 3 10 17 24 25 26

otaire. 22 mars—23 27—avril 3 10 17 24 25 26 PAR HECKER & SMITH

ANNONCE JUDICIAIRE

DAR JAS. A. BRRNNAN & FILLE—Encontents—Bureau 627 rac Poptras—I sera venda aux Sachères publiques. In M. RDI 3 mai 1298, a mid, à la Bourse des Rocauteurs 62 rue Commune, en vertu de et confo-mément à 2n ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour le pareisse d'Oriéana Division C. daté st signé le ler artil 1898, dans l'affaire ci-dessus initialée les propriétée ci-dessous décrites, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisser et araditoration qui sy trouvent, et tous les droits, voles, privilèges éteu quy appartieunent en que que rorte a tre dans que per les rues es Secondes rotes de se se sonde l'Itolème. En les rues es Secondes rotes passé par l'envant F. Harbehed, ancir notaire le 14 inin 1853 et mesurant trente piets de fare da rue Seconde aur cent trente deux pieds de profendeur, plus os moins.

Conditions—Un tiers on plus comptant la balauce à un et deux ans, 8 pour c-ut d'int. Tects de vente devau contenit toutes les clauses unselles de sécurité, 10 pour cent de dépôt au moment de la vente. Aci de cate pardevant A J. Cahili, notaire, aux frais de l'acquireur.

PAR E. CURTIS.

PAR E. CURTIS.

ANNONUE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéane.

PAR E. CURTIS.

PAR E. CURTIS ENCANTEUR BUREAU 54 ET 56 RUE BARONNE.

PAR E. CURTIS et moins a l'increasé, le procéde aux de l'acquire publique la propriétée de mesurant compte aux de l'acquire publique la propriétée de mesurant comme suit : cent cinquante deux pieds de l'acquire publique la propriétée aux dans et deux pieds dix ponces de face à la rue rue Lo-celine, aur l'aquier l'acquire publique la propriétée de moinié du dit let faisant four pour de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéane.

PAR E. CURTIS et d'en procise d'Oriéane, Division B. Hon. Fred D. K. ng. ingre daté s'en civile de District pour la paroisse d'Oriéane.

PAR E. CURTIS et d'en procise d'oriéane d'oriéane deux cont conne suit : cont cirque au l'acquire publique la propriétée à l'acquire publique l'aproise de l'acqu

616 construice is y ment.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant
assumer les taxe pour 1898, en plus et andesus du prix de l'adjud cation, et fers un
dépôt comptant de 10 pour cent au moment dela venie

Aste de vente pardevant W. Mergan Gueley. notaire an frais de l'acquéreur.

Sav-3 10 17 34 mai-1 5

